



HAL
open science

Licence professionnelle Management et conduite de projets en PME-PMI

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Management et conduite de projets en PME-PMI. 2014, Université Lille 2 - Droit et santé. hceres-02038620

HAL Id: hceres-02038620

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038620>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Management et conduite de projet
en PME-PMI

de l'Université Lille 2 - Droit et
Santé

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Établissement déposant : Université Lille 2 - Droit et santé

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Management et conduite de projet en PMI/PME

Secteur professionnel : SP5-Echange et gestion

Dénomination nationale : SP5-1 Management des organisations

Demande n° S3LP150009014

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Centre Universitaire La forêt 59400 CAMBRAI, faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de l'université de Lille 2 et de l'antenne de CAMBRAI, Université du Droit et de la santé de Lille 2.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel: /

Présentation de la spécialité

Ouverte en septembre 2003, la licence professionnelle *Management et conduite de projets en Petites et moyennes entreprises (PME), Petites et moyennes industries (PMI)* est portée par la Faculté des Sciences Juridiques, Politiques, et Sociales de l'Université de Lille 2. Elle est l'une des douze LP de l'Université. Elle accueille les étudiants des parcours généralistes de Licences Sciences de gestion et Sciences juridiques politiques & économiques (parcours *Rédaction d'actes, Administration publique, Droits européens, Administration économique et sociale*). L'enseignement est accessible en formation initiale, continue ou en alternance, mais on trouve en majorité des titulaires d'un Brevet de technicien supérieur (BTS) venant dans le cadre de la poursuite de leur formation initiale. L'enseignement est dispensé sur le site de l'antenne de CAMBRAI. Il existe une licence équivalente à Lille 1, mais la formation se positionne dans un tissu économique très largement suffisant pour absorber les cohortes. Les diplômés sont en effet potentiellement employables dans n'importe quelle PME (voire dans n'importe quelle grande entreprise, comme le démontre la liste des entreprises qui accueillent les stagiaires).

Il semble toutefois que l'on retrouve dans ces réponses exprimées un tiers des étudiants (si l'on intègre dans cette catégorie les indécis) qui manifestent un doute sur :

- L'utilité de l'enseignement reçu pour leur progression, l'adéquation entre cet enseignement et la préparation à la vie professionnelle.
- L'adéquation entre l'enseignement reçu et les évaluations réalisées.
- La motivation développée pour la matière enseignée.
- L'opérationnalité de l'enseignement reçu.
- L'adéquation de cette formation vis-à-vis des attentes.

Par ailleurs, un second questionnaire, cette fois-ci avec obligation de réponse pour l'ensemble des 29 étudiants de la promotion 2012, montre une bonne satisfaction pour les cours d'un des professionnels, et toujours environ un tiers d'étudiants plutôt dubitatifs sur les enseignements plus académiques, sachant que certains professeurs et professionnels n'ont pas souhaité diffuser les résultats de leur matière.

Il semblerait alors que les plus satisfaits soient les chefs d'entreprise, puisqu'aux dires de la responsable du diplôme, ils sont très demandeurs. Mais ceci mérite une attention particulière sur le fait que leur satisfaction ne soit pas liée à des recrutements de titulaires de Bac+3 employés à des postes de Bac+2, comme pourrait le laisser supposer le peu de poste en responsabilité obtenus par les étudiants (60 % des réponses obtenues).

Concernant le pilotage de la formation, l'implication forte et l'efficacité personnelle de la responsable du diplôme ne peuvent pas suffire à elles-seules. Si les objectifs paraissent bien définis et globalement cohérents, une plus forte délégation, une meilleure structuration et une plus stricte formalisation des relations entre les différents intervenants (chefs d'entreprise, professeurs, intervenants, professionnels, tuteurs et étudiants), la mise en œuvre plus rigoureuse des outils d'évaluation (suivi des études et enquêtes diverses) permettraient certainement de gagner en efficacité.

Par ailleurs, l'aspect opérationnel étant privilégié en volume horaire, il peut paraître utile :

- De renforcer le niveau académique de l'enseignement par l'intervention plus importante d'enseignants-chercheurs faiblement représentés à ce jour (6 %).
- De s'assurer de la qualité et de l'adéquation entre les besoins spécifiques à la licence et les apports spécifiques des intervenants dans l'équipe des professionnels à ce jour faibles en nombre (3), et en descriptif de leurs qualifications respectives (en particulier pour 2 d'entre eux pour lesquels il n'y a aucune indication).

● Points forts :

- La grande diversité et fructueuse généralité des enseignements.
- L'implication notable de la responsable du diplôme.
- La présence importante du monde de l'entreprise.
- L'évolution quantitative et géographique du recrutement.

● Points faibles :

- Le recrutement peu diversifié quant aux origines des étudiants
- Le manque de structuration de l'équipe pédagogique et des relations avec les intervenants.
- La structuration de la présence dans le monde de l'entreprise.
- Des modalités insuffisantes dans le suivi des étudiants diplômés.

● Recommandations pour l'établissement :

La responsabilité du diplôme pourrait se fonder sur une équipe plus structurée et capable de mettre en œuvre une politique commune dans le cadre d'un environnement lui-même mieux, interconnecté, défini, et formalisé de façon plus détaillé, tant entre les intervenants eux-mêmes qu'avec les entreprises partenaires (modalités et objectifs de stage, de projets, descriptif de partenariat, conseil de perfectionnement).

Il serait opportun de recadrer les objectifs de la licence avec ceux des étudiants en s'appuyant entre autre sur un travail d'équipe et de réflexion commune.

Enfin, il serait sans doute utile de fiabiliser la collecte et l'utilisation des données de suivis des études et de poursuivre la politique de développement des contrats de professionnalisation.

Ciblant les entreprises tant du secteur privé que public ou parapublic, PME ou PMI, cette licence professionnelle vise clairement, au-delà de la forme ou de l'activité de l'établissement, à doter les étudiants d'une autonomie dans la conduite d'une activité d'encadrement ou d'assistance à l'encadrement de cet établissement dans quasiment n'importe quel secteur. Si l'université de Lille développe une approche globale de la dimension internationale à travers de nombreux échanges avec plus de 360 institutions dans le monde, cette formation vise quant à elle à répondre à la demande des chefs d'entreprises des PME PMI du bassin d'emploi Cambrésien et se limite à un module de 20 heures sur le droit communautaire de l'entreprise et deux modules de 20 heures sur l'anglais des affaires.

La licence professionnelle *Management et conduite de projet en PMI-PME* s'appuie sur une approche qui se veut opérationnelle limitant à 390 heures le volume d'enseignement (contre 450 heures en général) pour laisser une large part aux stages (15 semaines), projets tuteurés avec une particularité de 70 heures de TD supplémentaires.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

L'objectif annoncé est clairement de viser la capacité d'autonomie dans la conduite d'une activité d'encadrement ou d'assistance à l'encadrement dans une entreprise.

Les compétences (connaissance de l'environnement global de l'entreprise, juridique, comptable, contrôle de gestion, marketing et recours aux nouvelles technologies), sont abordées dans le but d'une connaissance approfondie à travers un programme pédagogique équilibré et solide.

L'exigence en compétence managériale est quant à elle positionnée en termes d'expertise (cf. l'annexe descriptive du diplôme). L'ambition peut ainsi paraître un peu optimiste au niveau d'une licence professionnelle car semblant davantage relever du domaine du master, surtout pour cet aspect dans lequel savoir-faire et savoir être sont prépondérants et nécessitent maturité, pratique et temps d'intégration.

Cette licence, par son caractère très généraliste et grâce à une politique de stages et de projets tuteurés très maîtrisée, permet aux étudiants de trouver des thèmes variés et de s'insérer rapidement dans le tissu économique local, très demandeur de tous types de compétences opérationnelles, compte tenu de son développement et du profil vieillissant de ses chefs d'entreprise.

Ouverte comme indiqué précédemment à un large public de Bac+2 et offrant des modalités variées, en formation initiale, continue ou en alternance, elle se garantit une large base pour son recrutement (100 dossiers par an pour 30 places, voire 36 cette année), succès qui ne se dément pas depuis la création de la licence.

L'origine BTS est de loin la plus nombreuse et la tendance se confirme dans le temps, avec 31 BTS sur 36 inscrits sur la dernière promotion quatre diplômés universitaires de technologie (DUT) et un titulaire d'une deuxième année de licence (soit 86 % de BTS).

Cette dernière promotion a progressé de 20 % en nombre d'inscrits et on peut constater un début de diversification dans l'origine géographique des candidats retenus (restants très majoritairement issus de la région).

Quatre candidats ont été inscrits au titre d'un contrat de professionnalisation, en revanche toujours aucun candidat en formation continue.

Le taux de réussite s'améliore mais reste faible en passant de 60 %, voire 55 % en 2010 à 76 % en 2012 soit sept échecs sur une classe de 29 étudiants.

Les enquêtes et analyses des suivis des études sont assez floues en particulier par manque de retour des étudiants. Il est donc difficile d'avoir des conclusions fiables du taux d'insertion professionnelle et de sa qualité (adéquation emploi/formation).

La procédure d'autoévaluation est essentiellement basée sur des questionnaires adressés aux étudiants.

Un premier questionnaire semble concerner l'ensemble des étudiants si l'on se réfère aux nombres de réponses.

Sur cette partie, seulement 50 % des étudiants ont répondu ; ce qui laisse une large part de liberté dans l'interprétation des résultats.



Observations de l'établissement



**Université Lille 2
Droit et Santé**

Observations en réponse au rapport d'évaluation de l'AERES

LICENCE PROFESSIONNELLE

Management et conduite de projet en PME-PMI

Premier point : Le recrutement d'un plus grand nombre d'enseignants chercheurs dans les matières techniques et de professionnels dans les matières professionnelles sera mis en place dès la rentrée prochaine afin de limiter les intervenants vacataires.

Deuxième point : Un suivi des étudiants tous les 6 mois sera organisé ainsi que la création d'un questionnaire adapté. Toutefois, l'absence de réponses de certains ne peut pas être évitée malgré les relances effectuées.

Troisième point : Des réunions de concertation entre les étudiants, les enseignants et les chefs d'entreprise seront planifiées afin de recadrer au mieux les objectifs de la licence.

Quatrième point : Un effort sera fourni pour encourager les chefs d'entreprise à proposer davantage de contrats de professionnalisation.

A Lille, le 26 mars 2014

**Le Président
de l'Université Lille 2 Droit et Santé**

Pr. Xavier VANDENDRIESSCHE